

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS**

**Séance du 23 février 2026 à 18h30 au siège  
du Syndicat Mixte de la station des Rousses**

**Nombre de conseillers : 10  
Nombre de conseillers en exercice : 10  
Nombre de conseillers présents : 8  
Nombre de conseillers votants : 9**

**Date de convocation : 11 février 2026**

*Présidence de séance : M. Sébastien BENOIT-GUYOD  
Secrétaire de séance : M. Olivier PERRAD*

**PRÉSENTS (par ordre alphabétique) : Monsieur Sébastien BENOIT-GUYOD, Monsieur Gilbert BLONDEAU, Madame Nelly DURANDOT, Madame Maryvonne CRETIN-MAITENAZ, Monsieur Nolwenn MARCHAND, Monsieur Bruno PAGET-BLANC, Monsieur Olivier PERRAD, Monsieur Michel PUILLET.**

**EXCUSÉS (par ordre alphabétique) : Monsieur Gêrôme FASSENET (donne pouvoir à Madame Maryvonne CRETIN-MAITENAZ), Monsieur Clément PERNOT.**

**DELIBERATION N°2026-010  
PRÉPARATION BUDGETAIRE – EXERCICE 2026 : Vote du Budget primitif - Budget  
Principal**

*Vu les articles L.5721-1 et suivants, L.5722-1 alinéa 1, L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

*Vu l'arrêté préfectoral n°2015026-0003 du 26 janvier 2015 modifiant les statuts du Syndicat Mixte de Développement Touristique de la Station des Rousses, et notamment les articles du titre 3.*

*Vu la délibération n°2026-002 relative au Débat d'Orientation Budgétaire présenté le 19 janvier 2026 pour le Budget Principal et le Budget Annexe « Site Alpin de Bellefontaine ».*

*Vu le projet de délibération n°2026-006, relative à l'approbation du Compte Financier Unique (CFU) du Budget Principal.*

oooooooooooo

Monsieur le Président présente à l'Assemblée les grandes orientations budgétaires pour l'exercice 2026.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- o **D'ADOPTER** le Budget Primitif -Budget Principal de l'exercice 2026 conformément à la nomenclature M57 comme suit :
  - o **FONCTIONNEMENT** (dépenses et recettes) : **2 183 363.39 euros**
  - o **INVESTISSEMENT** (dépenses et recettes) : **2 201 703.19 euros**

**Ampliation** sera adressée à Madame la Sous-préfète de Saint-Claude, Monsieur le Trésorier de Saint-Claude, Monsieur le Président du Conseil départemental du Jura, Monsieur le Président de la Communauté de communes de la Station des Rousses et Monsieur le Président-Directeur Général de la SAEM SOGESTAR.

Délibéré en séance, les jours et ans susdits.

Au registre, sont les signatures.

Pour copie conforme,

**Le Président,**  
Monsieur Sébastien BENOIT-GUYOD

**Le Secrétaire de Séance,**  
Monsieur Olivier PERRAD

